



Gorges
de l'Hérault

Réunion du comité de pilotage d'animation Natura 2000 et PAEC

FR9101388

01/02/2024
Gignac



L'EUROPE S'ENGAGE
L'OCCITANIE AGIT



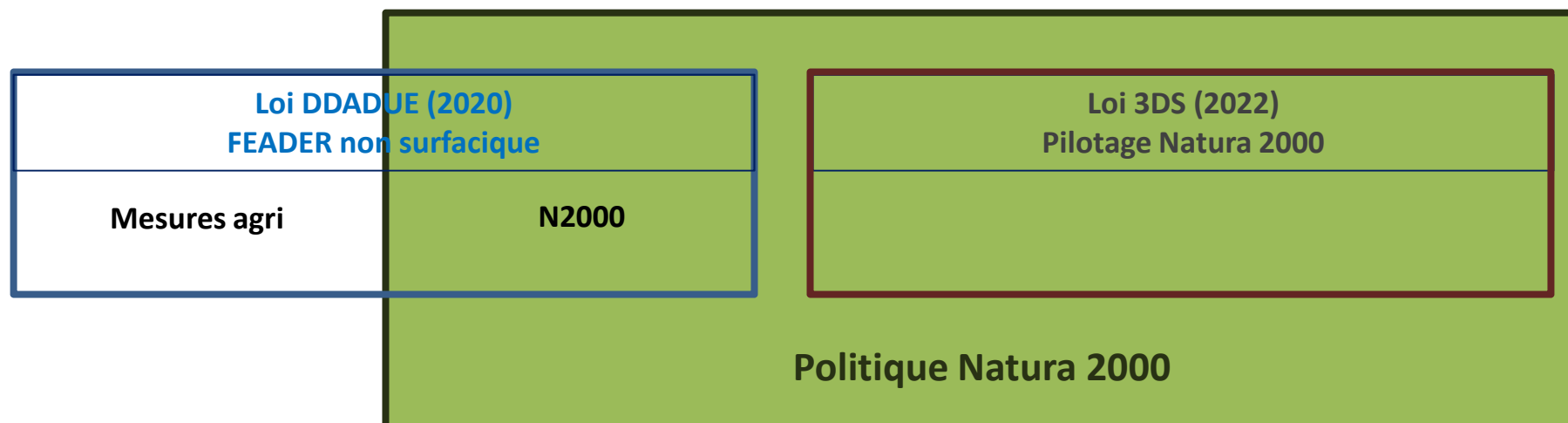
Site Natura 2000 « Gorges de l'Hérault »

**Comité de pilotage
01 février 2024 – Gignac (34)**

- Le transfert de compétence à la Région
- L'organisation en Occitanie
- Rappel du rôle de chacun
- Désignation de la structure porteuse et présidence COPIL



Le transfert de compétences à la Région



Décret du 30 décembre 2022 relatif à la décentralisation de la gestion des sites Natura 2000 exclusivement terrestres



Missions relatives à la politique Natura 2000
Décentralisation de la gestion des sites 100% terrestres aux régions

Missions conservées par l'Etat

Décentralisation aux Régions

DESIGNATION
DES SITES

INTERFACE AVEC
LA COMMISSION

- Rapportage
- Gestion du contentieux

GESTION DES SITES 100% TERRESTRES

COPIL

- Création
- A défaut de collectivité locale (CL), présidence

DOCOB

- A défaut de CL, élaboration et suivi de la mise en œuvre
- approbation du DOCOB
- suivi des chartes

FINANCEMENT
des mesures d'accompagnement
et de gestion du site

- Co-financement en contrepartie des fonds européens (FEADER, FEDER)
 - Instruction financière des dossiers
- FEADER : répartition issue du comité Etat-Régions FEADER du 30/10/2019

Animation des sites

Contrats Natura 2000
forestiers et ni-agricoles
ni-forestiers

MAEC

EVALUATION DES
INCIDENCES N2000
(Volet régalien)

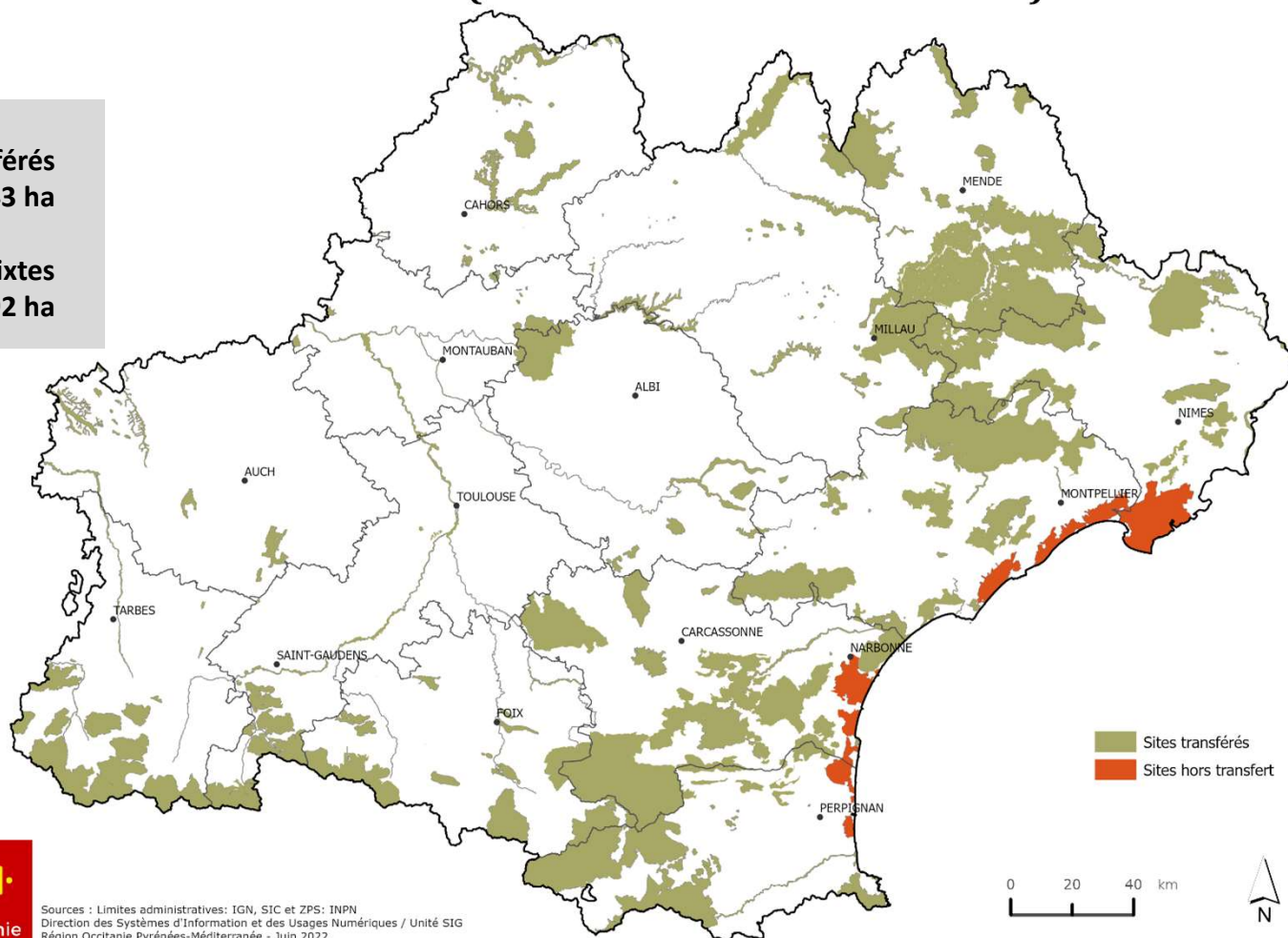
GESTION DES SITES MAJORITAIREMENT TERRESTRES

GESTION DES SITES MARINS

Sites Natura 2000 terrestres (Directives Oiseaux et Habitats) en Occitanie

221 sites transférés
1 672 443 ha

17 sites mixtes
142 592 ha



Sources : Limites administratives: IGN, SIC et ZPS: INPN
Direction des Systèmes d'Information et des Usages Numériques / Unité SIG
Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée - Juin 2022

Les conséquences de la décentralisation

Jusqu'au 31/12/2022

- Autorité administrative = **Etat** (DDT)
- Structure porteuse = collectivité locale ou à défaut DDT (sites « orphelins »)
- Animation → en régie et/ou externalisée (portage collectivité) ou marché public (sites orphelins)

Depuis le 01/01/2023

- Autorité administrative = **Région Occitanie**
- Structure porteuse = collectivité locale ou, à défaut, la Région Occitanie (sites orphelins)
- Animation → en régie et/ou externalisée (portage collectivité) ou **marché public régional pluriannuel** (procédure formalisée)



L'organisation en Occitanie

Responsable de service
Nathalie LAMANDE
(Montpellier)

Pôle administratif

3 instructeurs et instructrices (déb. 2024)

2 à Montpellier

1 à Toulouse

1 assistante/gestionnaire (Montpellier)

Pôle Technique

7 chargé(e)s de projets

1 CP à Montpellier

1 CP à Millau

2 CP à Toulouse

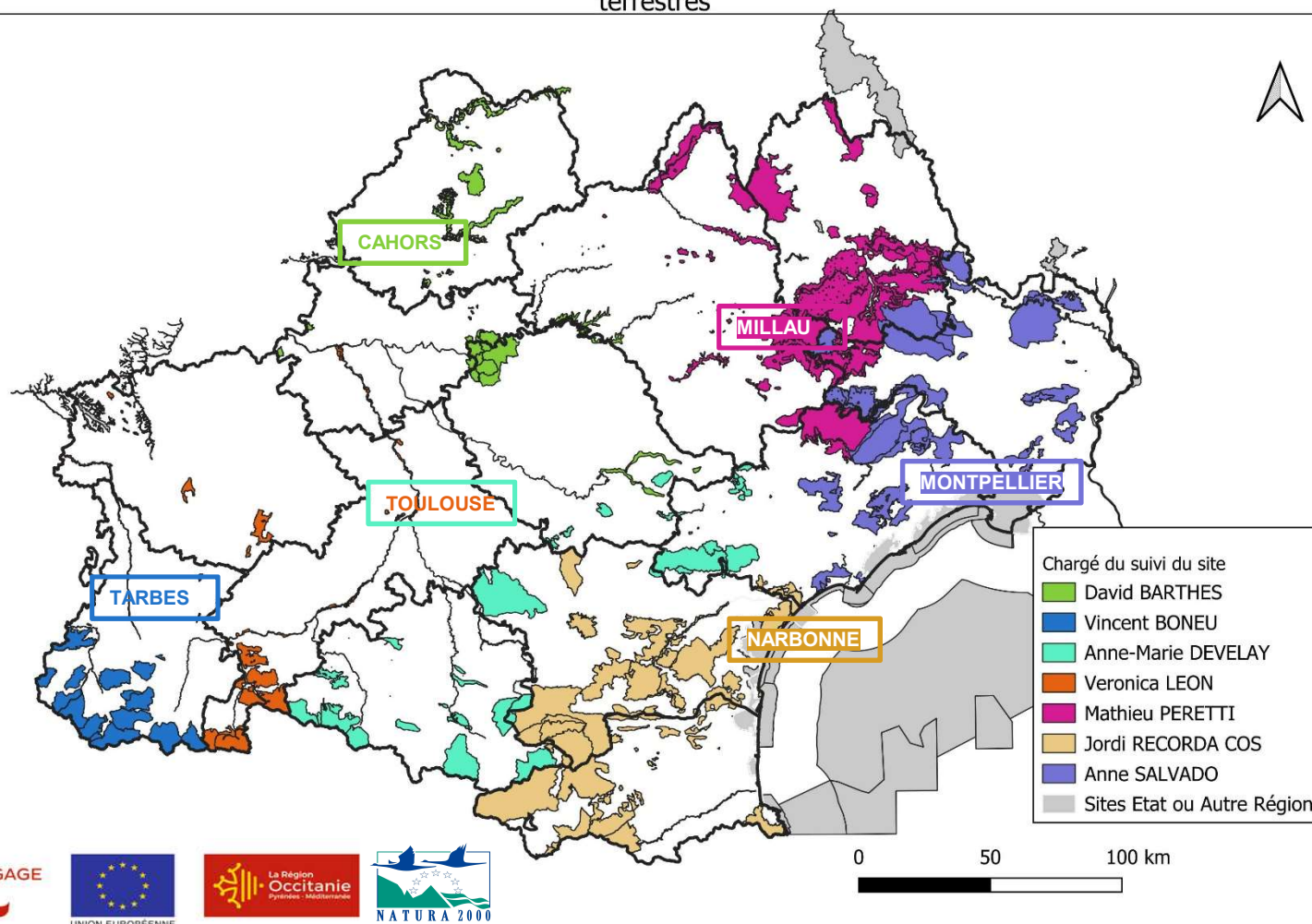
1 CP à Narbonne

1 CP à Cahors

1 CP à Tarbes



Répartition géographique des agents de la Région Occitanie en charge du pilotage des sites Natura 2000 terrestres



Les rôles de chacun

Le COPIL et sa présidence

- Organe **décisionnel**, garant de la **concertation** locale
- **Relai** auprès des acteurs du territoire
- **Pilote** la mise en œuvre et suivi des actions du DOCOB (oriente, priorise, évalue...)

La structure porteuse

- **Assistance administrative** pour le compte du COPIL (organisation du COPIL, demandes de financement, marchés sous-traitance...)
- Mise en œuvre des actions **d'information, communication, sensibilisation** du DOCOB
- **Missions techniques** (prospection, accompagnement technique et administratif des contrats, suivis scientifiques, appui à l'évaluation des incidences...)
- Bilan annuel des actions, programmes prévisionnels, évolutions du DOCOB le cas échéant



Les rôles de chacun

L'autorité administrative / autorité de gestion Région

- **Garante** de la bonne mise en œuvre du dispositif / objectifs du site
- Conduit la **procédure de désignation** des collectivités porteuse et présidences COPIL
- Dirige les démarches **d'évaluation et révision** des DOCOBs
- Pilote les dialogues de **gestion budgétaire** annuels avec les structures porteuses et **finance** les programmes et actions contractuelles
- **Instruit les demandes d'aides** du FEADER (animation et contrats) et **contrôle** leur bonne exécution
- Conduit les procédures de **marchés publics** (cas des sites orphelins)
- Assure **l'accompagnement technique, administratif et réglementaire** auprès des collectivités animatrices



Désignation structure porteuse et présidence du COPIL

Cadre réglementaire : R414-8-1 du code de l'environnement

- L'autorité administrative réunit **tous les 3 ans** les représentants des collectivités et leurs groupements concernés
- Désignation de la **collectivité porteuse** (validée par délibération) **et de la présidence** du COPIL (élu-e, en son nom propre) **pour 3 ans**
- **A défaut** de candidature → **portage Région** pour 3 ans
- **Modalités** de vote : pas de formalisme imposé ; uniquement les représentants élus, 1 vote / collectivité représentée
- **Officialisation** par CR COPIL





Gorges
de l'Hérault

Présentation rapide du site



Présentation



Directive
Habitat

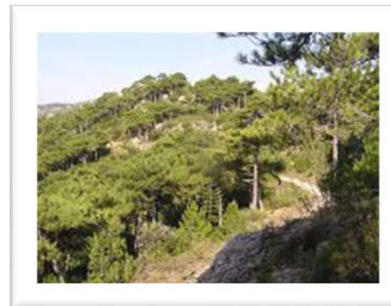
- Site « Habitats » désigné en 2002
- 21 891 hectares
- 26 communes
- 4 intercommunalités



Les espèces et les habitats des zones rocheuses



Les espèces et les habitats liés à l'Hérault



La forêt de pins de Salzman

80 % du site superposé au site « Oiseaux » *Hautes garrigues du Montpelliérais*





Rappel du calendrier

Lancement de
la démarche

Validation du
DOCOB

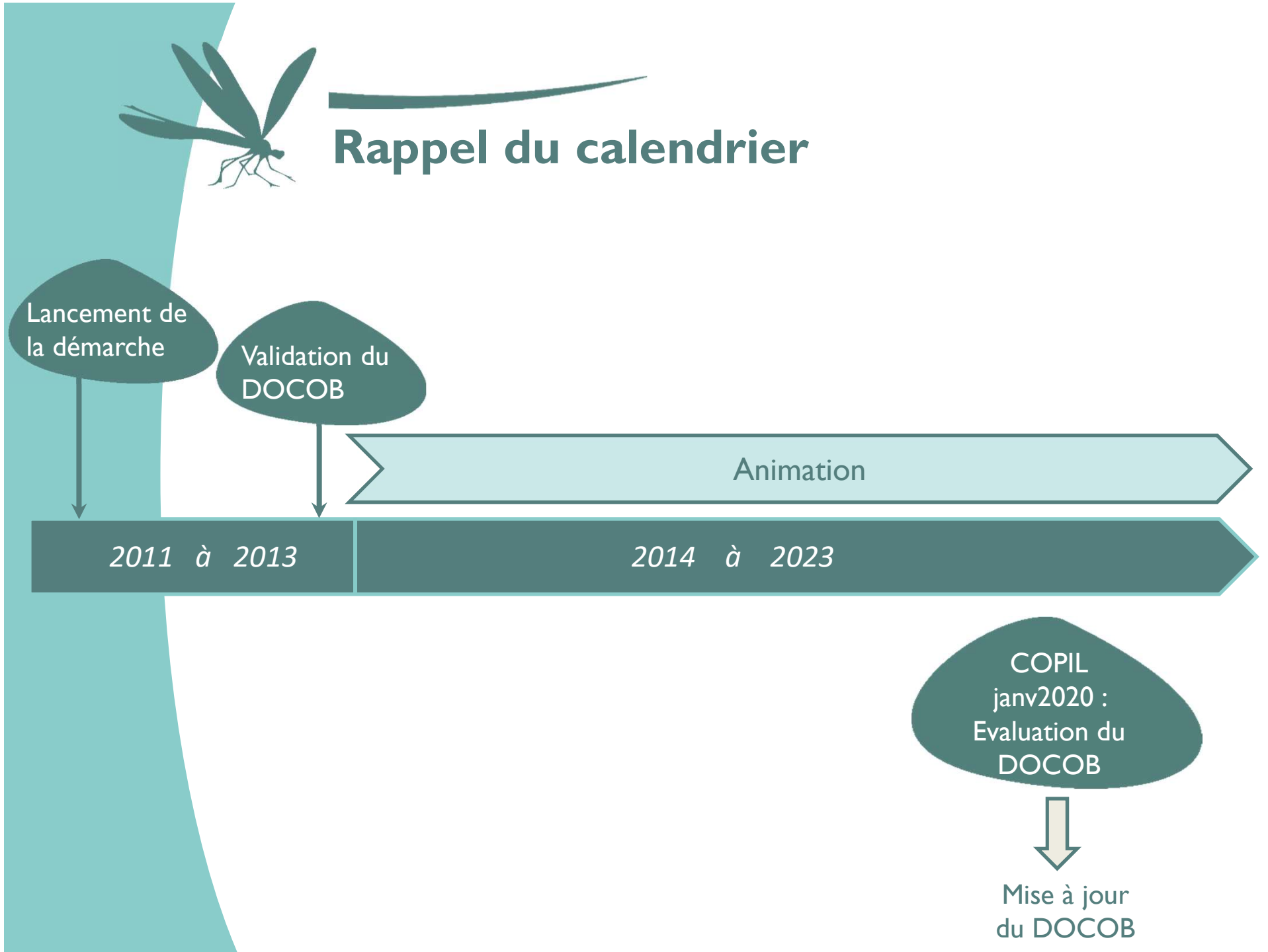
Animation

2011 à 2013

2014 à 2023

COPIL
janv2020 :
Evaluation du
DOCOB

Mise à jour
du DOCOB





Gorges
de l'Hérault

Bilan 2023 et perspectives 2024



Point financier

Sur l'ensemble des 3
sites Natura 2000
gérés par la CCVH

● Période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023

	Montants TTC
Régie (temps de travail)	93 276,24
Frais indirects (15%)	4 572,02
Prestations	97 146,83
Total	204 995,09

*Demande de subvention déposée à la DDTM en octobre 2022.
Demande de paiement instruite par la Région en 2024.*



Perspectives financières

Sur l'ensemble des 3
sites Natura 2000
gérés par la CCVH

● Période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

	Montants TTC
Régie (temps de travail)	61 436,80
Frais indirects (15%)	9 215,52
Frais de déplacement (5%)	3 071,84
Prestations	31 245,20
Total	104 969,36

Demande de subvention à déposer au 1^{er} semestre 2024.



Ressources humaines



Recherche infructueuse deux services civiques en 2021 et 2022 , commun avec les sites d'Aumelas

● Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Agent	Fonction	% temps de travail
Mélina Choupin	Chargée de mission N2000 & biodiv	85 %
Jason Crebassa	Chargé ABC et biodiversité	40 %
Néris Chivé	Service civique (24h hebdo/6 mois en 2023)	80 %

↳ Principalement sur
Gorges de l'Hérault

*Soit 1,25 ETP en 2022
et 1,50 ETP en 2023*



Perspectives ressources humaines



Période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Agent	Fonction	Thématiques	% temps de travail	Tendance
Mélina Choupin	Chargée de mission N2000 & biodiv	Coordo. générale + site Gorges de l'Hérault	85 %	=
Jason Crebassa	Chargé biodiversité	Presta. Animations Suivis espèces, hors chiro	12 %	↘
Hypothèse recrutement au 01/06/2024	Chargé de mission N2000	PAEC sur les 3 sites + Sites d'Aumelas (évaluation)	80 %	+

Projet soumis à validation

*Soit 0,97 ETP au premier semestre
et 1,77 ETP à partir du second semestre*



Les types d'outils de Natura 2000

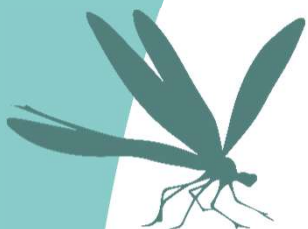
- **Contrats** (financements d'acteurs)
 - agricoles = MAEC = Mesures agro-environnementales et climatiques
 - forestiers
 - ni-agricoles, ni-forestiers
 - **Charte de bonnes pratiques**
 - Financement par la structure animatrice, grâce à la subvention
 - **Communication**
 - **Sensibilisation**
- } — — — — —
- Financements par les communes, grâce à leur dotation « aménités rurales »
- **Veille environnementale – Accompagnement des projets**
- **Amélioration des connaissances & suivi**



Dotation à certaines communes pour les « aménités rurales »

La dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales vise à soutenir toutes les **communes rurales dont une partie significative du territoire comprend une aire protégée** ou jouxte une aire marine protégée (définition PLF 2024).

	Fractions concernées	Enveloppe	Nb communes
2019	Sites N2000	5 M€	1 122
2020	Sites N2000, cœurs de parc national, parcs naturels marins	10 M€	1 582
2021	Sites N2000, cœurs de parc national, parcs naturels marins	10 M€	1 636
2022	Sites N2000, cœurs de parc national, parcs naturels marins, parcs naturels régionaux	24,3 M€	2 763
2023	Sites N2000, parcs nationaux , parcs naturels marins, parcs naturels régionaux	41,6 M€	6 388
2024	Aires protégées (SNAP 2030)	100 M€	<i>env. 8 400</i>



Dotation à certaines communes pour les « aménités rurales »

Commune	2019	2020	2021	2022	2023	total
AGONES	2358	2405	2513	3564	3963	14803
ARBORAS				1008	3000	4008
BRISSAC				5918	6304	12222
CAUSSE-DE-LA-SELLE	3844	3879	3898	5385	6006	23012
MONTPEYROUX				9978	10832	20810
MOULES-ET-BAUCELS !	7331	7223	7127	9630	10317	41628
NOTRE-DAME-DE-LONDRES	3476	3447	3508	4945	5460	20836
PEGAIROLLES-DE-BUEGES	873	857	871	1158	3000	6759
PUECHABON				4373	4767	9140
SAINT-ANDRE-DE-BUEGES	571	566	556	1000	3000	5693
SAINT-GUILHEM-LE-DESERT	3063	3021	2952	3946	4205	17187
SAINT-JEAN-DE-BUEGES	2372	2402	2476	3413	3619	14282
SAINT-MARTIN-DE-LONDRES	21930	22034	22023	32222	34934	133143
	45818	45834	45924	86540	99407	323523

! Commune non considérée comme « commune rurale » au sens de l'INSEE (2023)



Dotation à certaines communes pour les « aménités rurales »

Les limites de ce dispositif :

- il crée une **forte disparité** entre les communes, du fait de son mode de calcul basé, entre autres, sur le nombre d'habitants. Des communes rurales quasi-intégralement dans Natura sont « peu » dotées, tandis que d'autres, à forte population, sont fortement dotées.
- bien que son existence se fonde sur le fait que les communes portent une grande responsabilité sur la préservation d'espèces et d'habitats, celles-ci n'ont **aucune obligation d'usage** de cette dotation.
- les communes, souvent volontaires pour des projets « biodiversité », **manquent de moyens d'ingénierie** pour les mener à bien → soutien technique des animateurs N2000 ?



Dotation à certaines communes pour les « aménités rurales »

Des retours d'expériences sur l'usage de cette dotation ?



Dotation à certaines communes pour les « aménités rurales »

Petits aménagements

- Pose de nichoirs
- Pose de panneaux d'information
- Plantation de vergers

Travaux sur des milieux naturels

- Restauration d'une pelouse (ouverture, débroussaillage)
- Renaturation d'une ancienne piste de BMX
- Entretien d'une mare
- Plantation de haies

Travaux en zones urbanisées

- Revégétalisation d'un centre-bourg
- Désimperméabilisation des sols

Fonctionnement

- Animation foncière
- Création d'un poste d'éco-garde et d'un poste d'interprétation du territoire pour le développement de projets supra-communaux

Programmes

- ABC
- Aire Terrestre Educative (scolaire)
- Animations dans le cadre de la fête de la nature



Gorges
de l'Hérault

Contrats & gestion



Actions contractuelles

Contrat ni-agricole ni-forestier



- Porté par le Syndicat intercommunal des chasseurs propriétaires et habitants de Montpeyroux Arboras Lagamas
- **Consensus des enjeux** : oiseaux, habitats, confortement du troupeau, diminution du risque incendie
- Parcelles communales
- Réouverture alvéolaire et entretien



Surface totale du contrat	4,8 ha
Surface des travaux	1,9 ha
Périodicité (2021-2022-2023)	3 ans
Coût estimé	9 900 €

Travaux de réouverture réalisés en janvier 2021

Entretien février 2022

Dernier entretien décembre 2023

Réception des travaux en janv.24 par la Région



Actions de gestion Site du Parapluie

Source pétrifiante = habitat d'intérêt communautaire prioritaire
+ présence de l'**Agrion de mercure**

Multiples usages : sauts, baignade, escalade, navigation, canyoning (en baisse), ...

Site fortement relayé sur le web

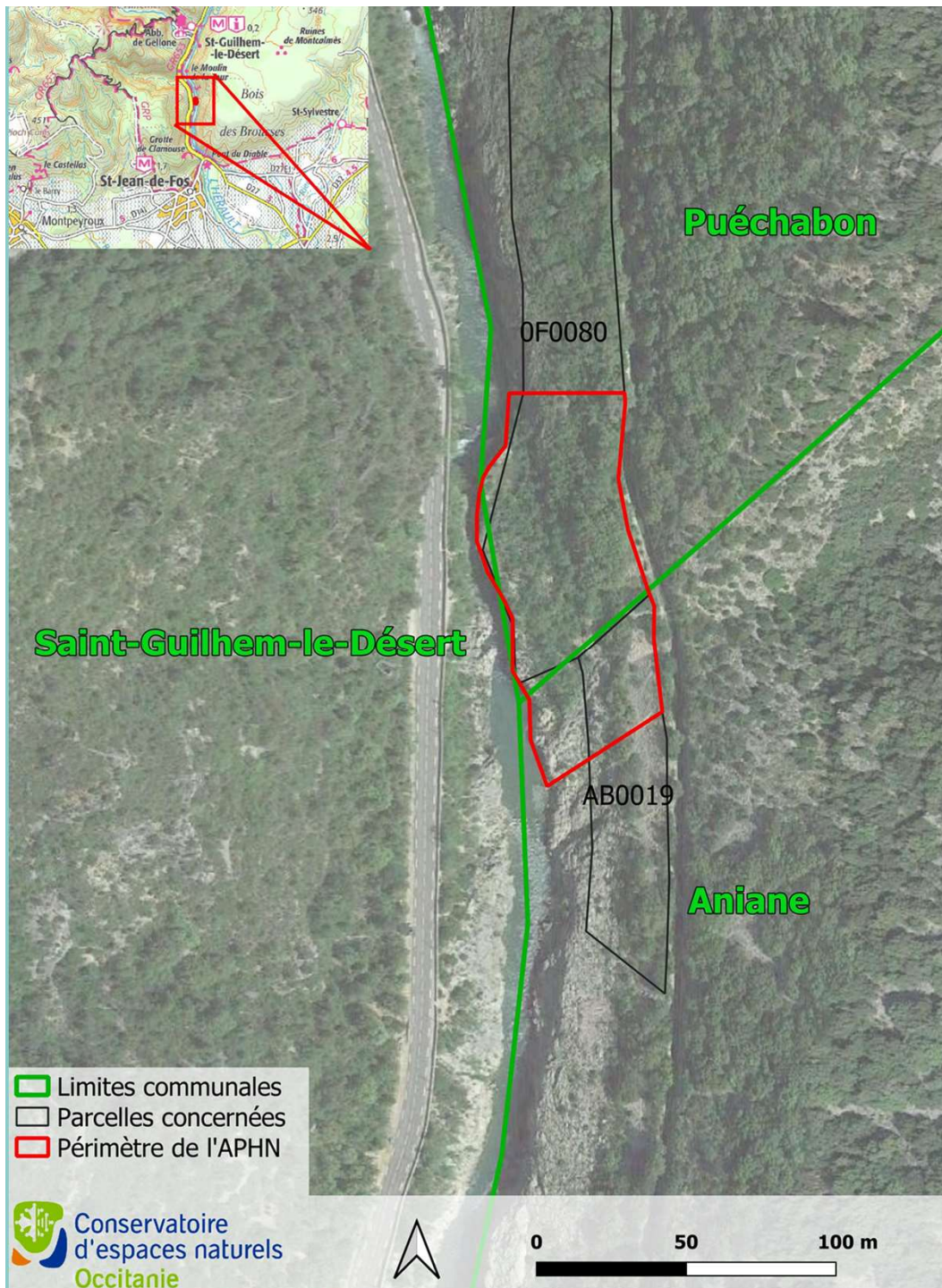
Site sur-fréquenté

- Finalisation des travaux anti-stationnement,
- Ajustements sur les panneaux
- Opération de police coordonnée (gendarmerie, ONF, OFB)
- Arrêté Préfectoral de Protection de l'Habitat Naturel, signé le 27 décembre 2023



Conservatoire
d'espaces naturels
Languedoc-Roussillon





2 communes : Puéchabon et Aniane

Surface : 4 916 m²
(soit 0,2 % du site Natura 2000)

Assure la protection :

- Habitat naturel : source pétrifiante avec formation de travertins
- Espèces :
 - Spiranthe d'été
 - Lambrusque
 - Agrion de mercure
 - Cordulie à corps fin



Interdit l'accès du 1^{er} janvier au 31 décembre



Actions de gestion Renouée du Japon

Arrachage de massifs et détection précoce

Légende:

-  Déterrage précoce
-  Programmation d'une action mécanique



7 jours/Homme

Opération inter-service

- Service environnement CCVH
- Service GEMAPI CCVH
- Service Environnement CC Grand Pic Saint Loup



Prêt de Canoë par « Canoë Rapido » et descente avec 1 salarié

L'arrachage manuel a un impact significatif sur la renouée. Il faut maintenir la pression et poursuivre la veille pour détection précoce.



Actions de gestion

Zone humide de Pouzols



Convention de gestion tripartite :
CEN / commune / CCVH

Parcelles privées
(carrier et fédé. de pêche)

● **Animation foncière** visant la maîtrise d'usage

● **Inventaires écologiques**

● **Valorisation** via l'Aire Terrestre Educative

● **Panneau de sensibilisation**





Gorges
de l'Hérault

Contrats agricoles MAEC



Contrats agricoles (MAEC)

Programme Agro-Environnemental et Climatique

Les enjeux

En contexte méditerranéen, les **milieux ouverts** figurent parmi les milieux les plus diversifiés écologiquement.

La présence et la richesse de ces milieux est étroitement liée à l'**activité pastorale ancestrale**.

→ Objectif prioritaire du DOCOB : **maintien des milieux ouverts par une gestion agro-pastorale raisonnée**

Principal levier de Natura 2000 : les « **Mesures agro-environnementales et climatiques** »



Sur l'ensemble des 3
sites Natura 2000
gérés par la CCVH

Contrats agricoles (MAEC)

Programme Agro-Environnemental et Climatique

Le PAEC, son contenu

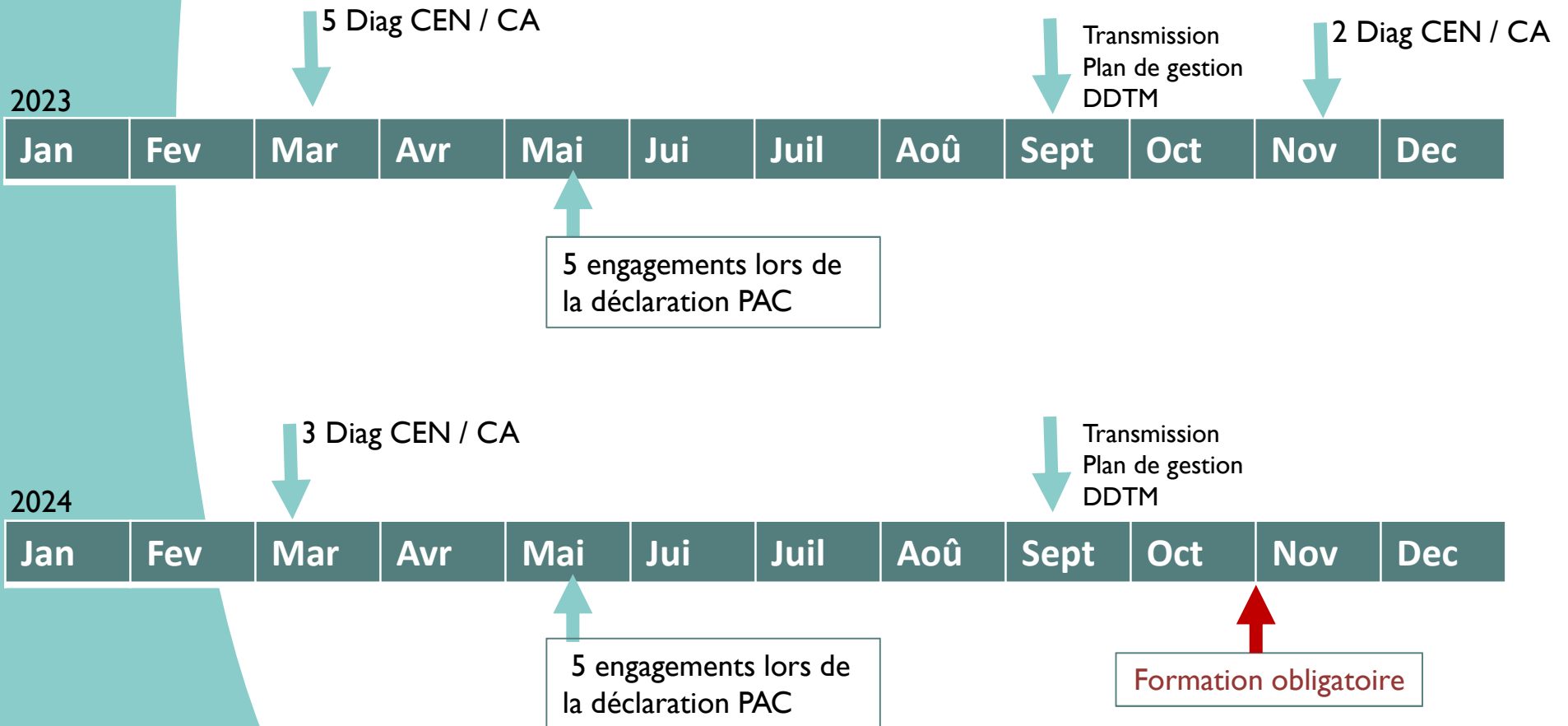
- Exclusivement **pastoral** : les viticulteurs sont très minoritaires en terme de surface au sein des sites, et l'enjeu prioritaire des DOCOBs et très clairement le maintien des milieux ouverts
- Communes de la CCGPSL, gérées par le PAEC de la CCGPSL
- 4 mesures proposées :
 - IAE2 – Entretien de mares
 - PRA 3 – Amélioration de la gestion des surf. herb.pasto. par le pâturage
 - OUV1 – Maintien de l'ouverture des milieux
 - OUV2 – Maintien de l'ouverture des milieux – amélioration de la gestion par le pâturage
- Budget alloué de **300 000 €** (soit 50 % de l'enveloppe demandée), pour 10 contrats envisagés, en 2023 et 2024.



Sur Gorges de l'Hérault : 3 contrats en 2023, dont 1 géré par CCGPSL

Contrats agricoles (MAEC)

Programme Agro-Environnemental et Climatique





Contrats agricoles (MAEC)

Programme Agro-Environnemental et Climatique

Les engagements en 2023

Deux contrats engagés, sur les Gorges de l'Hérault :

	PRA 3		OUV 2		Total	
	Amélioration par le pâturage		Travaux d'ouverture + pâturage			
	Ha	€	Ha	€	Ha	€
Eleveur A	47,9	3449	3,04	620	50,94	4069
Eleveur B	104,3	7510	0	0	104,3	7510
					155,24	11 579€

Soit 57 893 € sur 5 ans

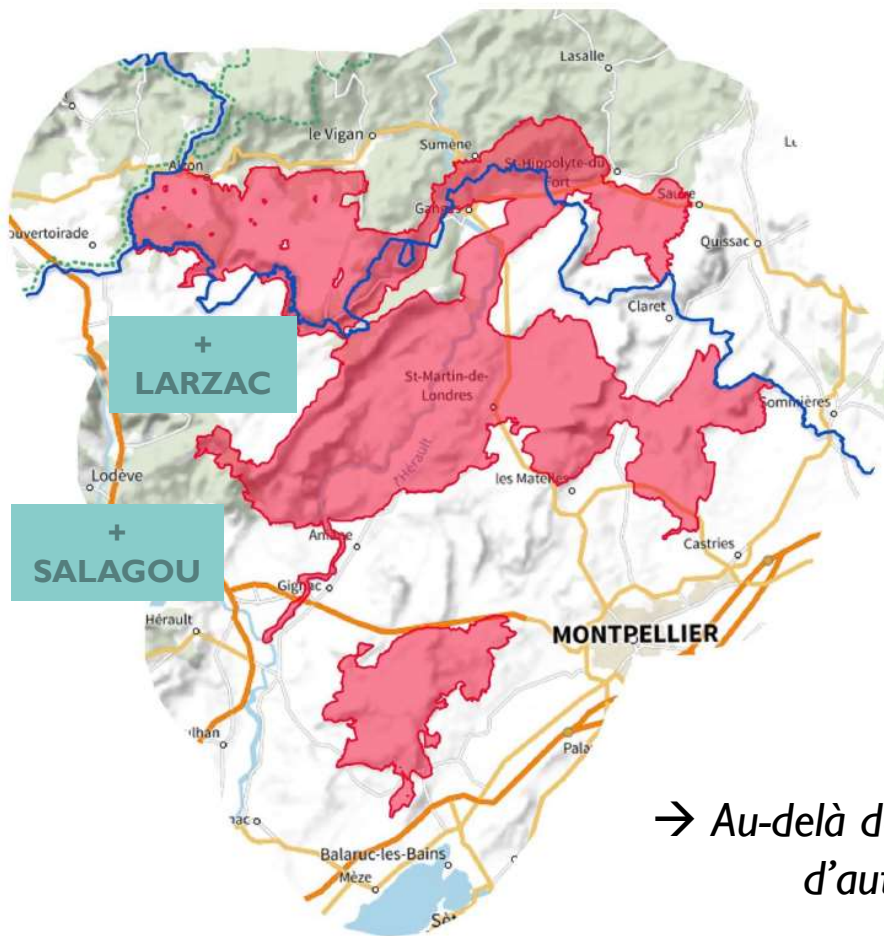
A l'échelle du PAEC, c'est 56 % de l'enveloppe qui a été consommée pour cette première année d'engagement.

Trois candidats sont pressentis pour 2024, sur le site des Gorges de l'Hérault.



Charte de bonnes pratiques

Coordination des sites Natura 2000 du Nord Hérault/
Sud Gard



 **Highline**

 **Escalade**

 **Spéléologie**

- club / comité
- asso d'explo karst
- professionnels encadrants

 **Département**

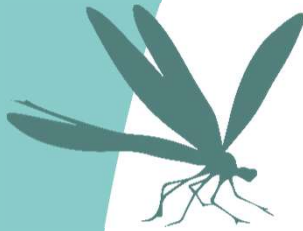
- sapeurs-forestiers
- randos-pisteurs

→ Au-delà de l'outil « charte », souhait de travailler ensemble sur d'autres pratiques qui augmentent : VTT / trails / courses d'orientations / géocaching / drônes



Gorges
de l'Hérault

Communication et sensibilisation



Coût (3 sites) : 10 000 €



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
HÉRAULT



Demain la Terre !

Sensibilisation – bilan 2023

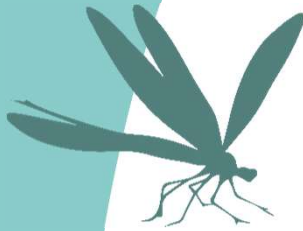
Grand public (sur inscription)

1 juillet 2023	Balade(Saint-Paul-et-Valmalle)
	9 personnes
26 août 2023	Conférence + balade (Brissac)
	15 personnes
14 octobre 2023	Balade (Puéchabon)
	14 personnes
25 octobre 2023	Stand + Balade (Moulès et Baucel)
	5 personnes
8 novembre 2023	Balade (Notre dame de Londres)
	5 personnes

**11 personnes en
moyenne**

**Beaucoup de désistement
de dernière minute**





Coût (3 sites) : 10 000 €



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
HÉRAULT



Demain la Terre !

Sensibilisation – bilan 2023

Grand public (animations spontanées)

37 personnes en moyenne

18 juillet 2023 Maraudage : Curiosité du fleuve Hérault (Laroque)

43 personnes

18 juillet 2023 Stand Biodiv des gorges (Causse de la Selle) Canoe Rapido

40 personnes

30 juillet 2023 Stand Biodiv au marché (Saint Martin de Londres)

43 personnes

1 août 2023 Stand Biodiversité au Camping (Gignac)

40 personnes

2 août 2023 Biodiversité et Clamouse (Saint Jean de Fos)

66 personnes

9 août 2023 Les trésors du fleuve au Pont du Diable (Aniane)

110 personnes

11 nov 2023 Curiosité du fleuve Hérault (Montoulieu)

96 personnes



Coût (3 sites) : 10 000 €



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
HÉRAULT



Sensibilisation – bilan 2023

Animations scolaires

26 sept - 17 oct

Puéchabon (école maternelle)

4 séances

17 personnes





Coût (3 sites) : 10 000 €



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
HÉRAULT



Ecologistes
de l'Euzière



Demain la Terre !

Sensibilisation – bilan 2023

En 2023 :

→ 486 personnes contactées

→ 17 élèves sensibilisés

Les stands et maraudages semblent être une bonne solution pour toucher un grand nombre de personnes

Les balades touchent moins de monde, mais les animateurs approfondissent les sujets abordés

Problème des annulations de dernières minutes ...

Les 4 séances auprès des scolaires permettent de créer un vrai projet pédagogique

Relance d'un programme similaire prévu pour 2024



Médiation nature

Recrutement d'un service civique – Nériss CHIVE

- 6 mois
- 28h semaine

Objectif : Maintenir une présence sur les sites fréquentés pour sensibiliser



Du 17 juillet au 28 septembre

→ **576 personnes contactées**

→ **30 personnes par jour en moyenne**

Format stand au pont du diable
Maraudage sur la plage testé et approuvé





Actions de communication

Panneaux de sensibilisation



Aniane : chemin des Carottes, accès fermé aux véhicules pour favoriser la mobilité douce. Souhait communal d'expliciter les enjeux écologiques du secteur



4 panneaux conçus et posés en juillet 2023



Actions de communication

Newsletter



ACTUALITES FAUNE-FLORE AGENDA

Lettre d'info Natura 2000

L'actu biodiversité des Gorges de l'Hérault



- #1 octobre 2019
181 destinataires
- #2 février 2020
220 destinataires
- #3 juin 2020
236 destinataires
- #4 octobre 2020
283 destinataires
- #5 mars 2021
298 destinataires
- #6 juillet 2021
309 destinataires

Pas de newsletter en 2022 - 2023



Actions de communication

Fête de la Nature

- Coordination d'une fête intercommunale de la Nature
- Une centaine d'animations, dont une partie dans les sites Natura 2000
→ 2023 : *St Guilhem le Désert, Aniane, Puéchabon, Argelliers*, Budget CCVH, hors fonds Natura 2000
- Reconduction en 2024





Gorges
de l'Hérault

Veille et accompagnement des projets



Veille environnementale

Incendie

4 avril 2023 – Commune de St Guilhem le Désert





Veille environnementale

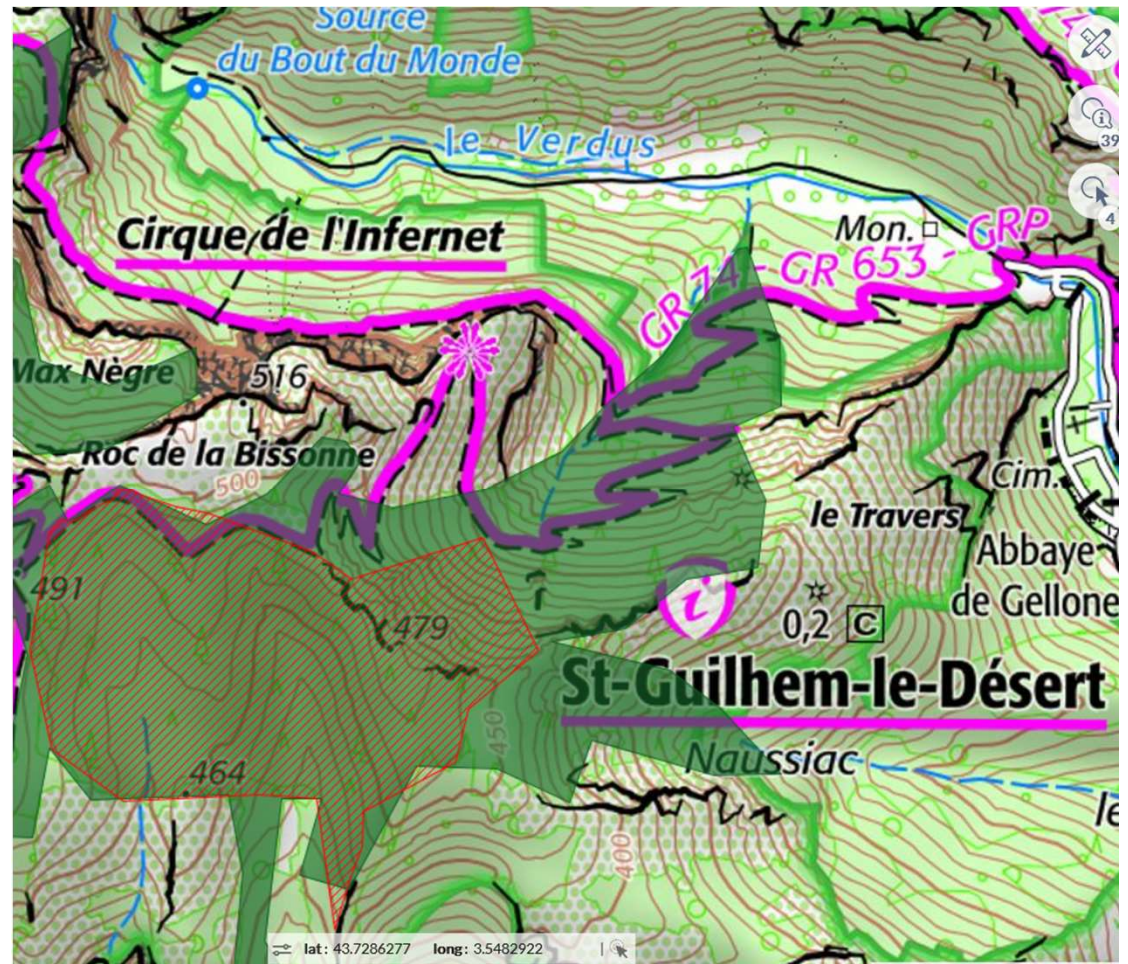
Incendie

4 avril 2023 – Commune de St Guilhem le Désert

- 21 ha
- 100 % d'habitat
Pins de Salzmann

*Participation au
groupe de travail sur
la fermeture des
massifs*

*→ Fermeture du
massif de St Guilhem
les jours à fort risque,
du 10 juillet au 10
septembre*





Veille environnementale

Porter à connaissance

● Manifestations sportives

- Festatrail,
- Drailhes du Diable,
- Vinotrail,
- Trail du Berger → à partir de 2024 = au printemps, hors N2000
- Sauta roc,
- Trail de Clamouse,
- Trailade des vincoeurs
- Raid UNSS
- Stock Car → à partir de 2024 = à l'automne plutôt qu'en mai

Principes proposés au COPIL :

- Ne pas passer par des zones de quiétudes (rapaces)
- Rester sur des chemins répertoriés sur l'IGN (scan 25)
- Principe d'amélioration progressive, au fil des ans

La CCVH, de par sa politique « activités de pleine nature », soutient techniquement et financièrement un certain nombre de manifestations sportives.

Un courrier a été envoyé aux organisateurs en décembre 2023 pour réaffirmer la nécessaire recherche de conciliation entre les enjeux de développement et les enjeux écologiques.



Veille environnementale

Porter à connaissance

● Travaux divers

- Forage pour la recherche en eau (Puéchabon)
- Travaux St Jean de Fos
- Pose de sonde (EPTB, spéléo)
- Renaturation parking Issensac
- Paissière Pégairolles



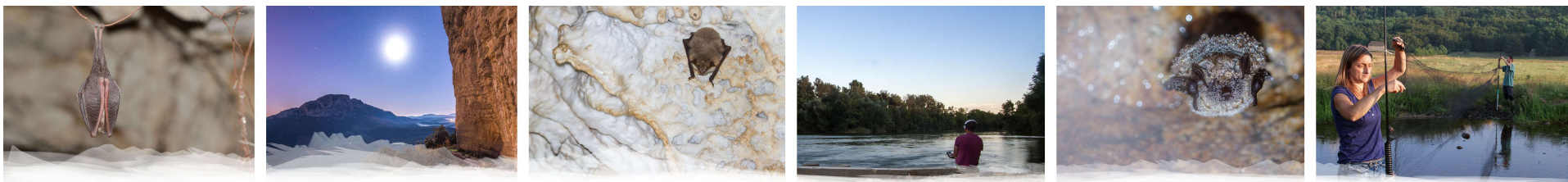
Gorges
de l'Hérault

Amélioration des connaissances



Amélioration des connaissances
Suivi annuel des chauves-souris
Suivi tri-annuel du chabot de l'Hérault





BILAN DES ACTIONS ET SUIVIS CHIROPTÈRES

Site Natura 2000 FR9101388 Gorges de l'Hérault - Année 2023



BILAN DES ACTIONS ET SUIVIS CHIROPTÈRES

Site Natura 2000 FR9101388 Gorges de l'Hérault - Année 2023

1- Contexte et enjeux

8 espèces de Chiroptères d'intérêt patrimonial connues sur le site

Gîtes majeurs présents dans le site ou en périphérie

Enjeux de conservation*	Dans le périmètre du site N2000	A proximité immédiate	TOTAL	Sites
International	1	-	1	Ancienne papeterie de Brissac
National	2	1	3	Grotte des Ressecs, Aven des Trois Trous, Aven Vidal
Régional	3	2	5	Grotte des Lauriers, Aven de la Combe du Buis, Grotte de la Poterie Abime de Rabanel, Aven de la Dame
TOTAL	5	3	9	Site Natura 2000 qui comporte le plus de gîtes majeurs de Languedoc-Roussillon en cumul avec les gîtes périphériques

**Classement basé sur la méthode nationale : Guide méthodologique de hiérarchisation des sites protégés et à protéger à Chiroptères - Novembre 2013*



BILAN DES ACTIONS ET SUIVIS CHIROPTÈRES

Site Natura 2000 FR9101388 Gorges de l'Hérault - Année 2023

2- Récapitulatif des suivis :

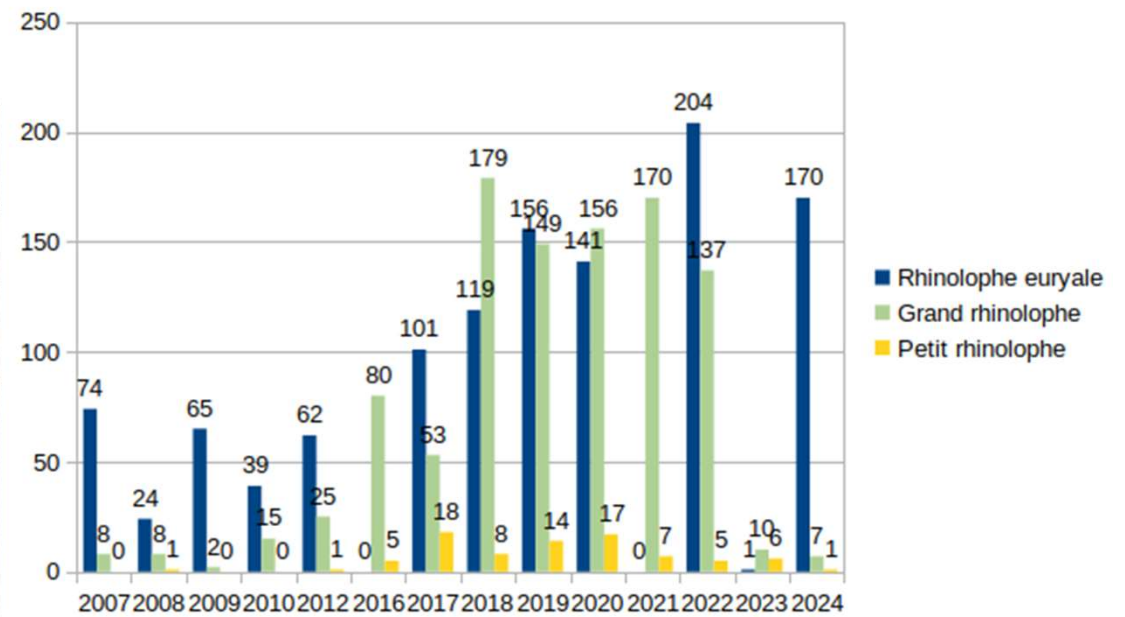
- **Gîtes majeurs** : poursuite des suivis sur 6 gîtes majeurs
- **Gîtes de reproduction à Petit rhinolophe** : 8 sites prospectés, dont 3 durant la journée de prospection de la commune de Pégaïrolles-de-Buèges



Blandine Carré

Minioptères de Schreibers en hibernation (B.CARRE)

Effectifs de Chiroptères de l'ancienne papeterie de Brissac (suivis GCLR)



BILAN DES ACTIONS ET SUIVIS CHIROPTÈRES

Site Natura 2000 FR9101388 Gorges de l'Hérault - Année 2023

3- Quelques faits marquants de l'année 2023

Enjeux	Sites	Événements
International	Ancienne papeterie de Brissac	Projet de réhabilitation : réunion du 11/07/2023 - non prise en compte des enjeux Chiroptères dans le projet actuel - courrier de porter à connaissance transmis à la propriétaire par la Communauté de commune
National	Grotte des Ressecs	Panneau informatif : installé à l'entrée du gîte durant l'automne 2023
National	Grotte des trois trous	Absence de la colonie de minioptère 17/01/2023 Présence en 2024 (1000 à 1200 indiv.)
Régional	Grotte des Lauriers	Disparition de la colonie d'hibernation : le 25 janvier 2023, 17 Chiroptères (toutes espèces confondues) recensés - total le plus bas jamais observé à cette période dans la cavité depuis qu'elle est suivie (2006).



Panneau installé à l'entrée de la Grottes des Ressecs
(J. CREBASSA)



Essaim de 96 Rhinolophes euryale à la grotte des Lauriers le 19/01/17
(B. CARRE)

→ Poursuite du suivi des cavités à fort enjeu en 2024

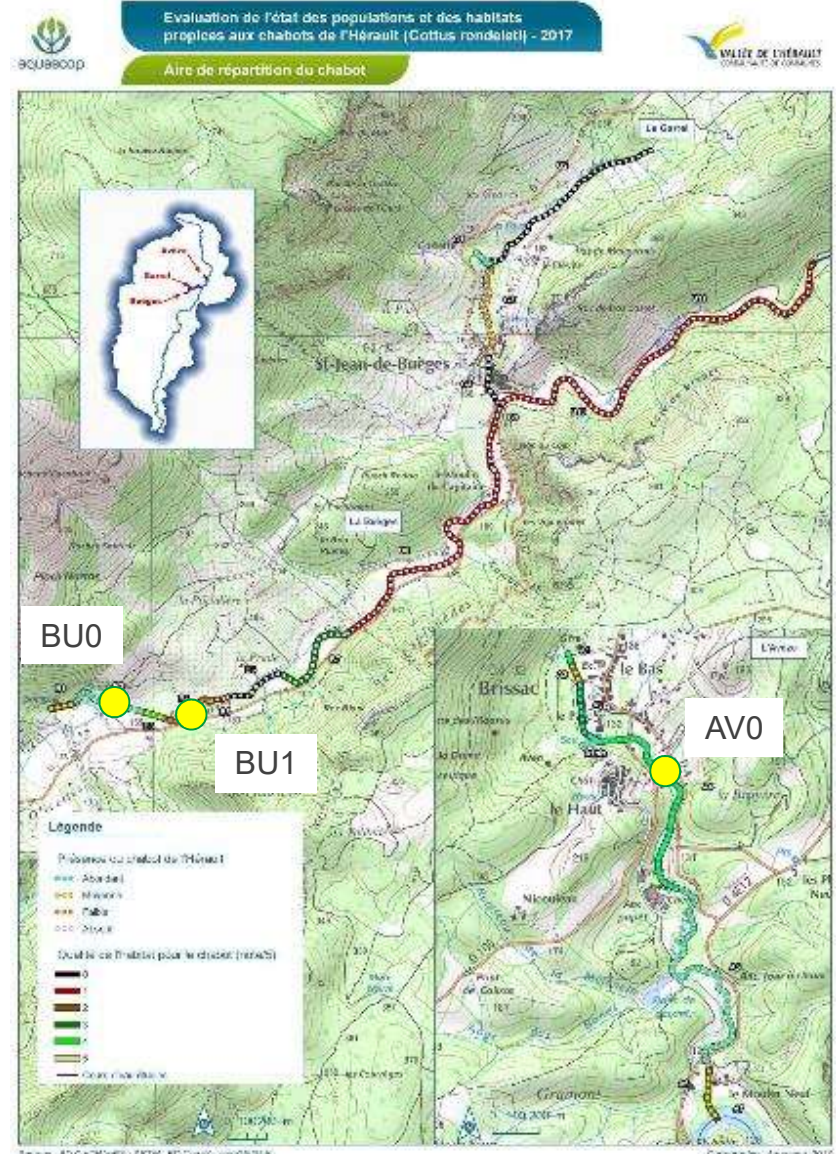


Amélioration des connaissances

Suivi du chabot



- Poisson endémique, présent sur 3 affluents de l'Hérault, dont la Buèges et l'Avèze (Brissac)
- Inventaire et cartographie de la répartition en 2017
- Suivi des populations connues en 2020
- **Nouveau suivi en 2023** // même protocole par pêche électrique et carto des habitats





Amé
Suivi

Populations de chabots

– Avèze :

- effectif estimé en hausse par rapport à 2020 mais en baisse par rapport à 2017,
- effectif brut 2023 en baisse

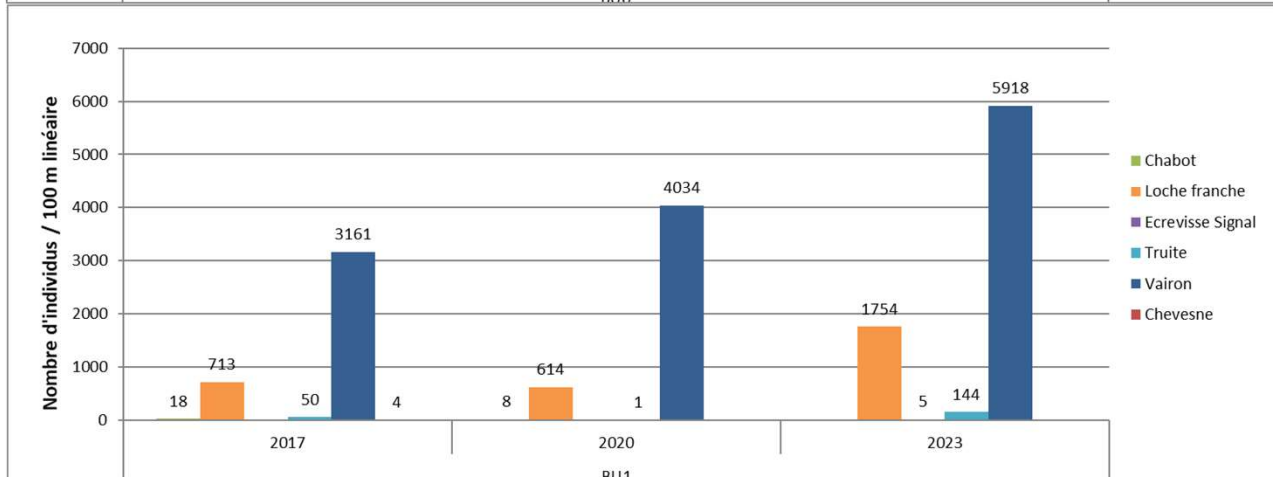
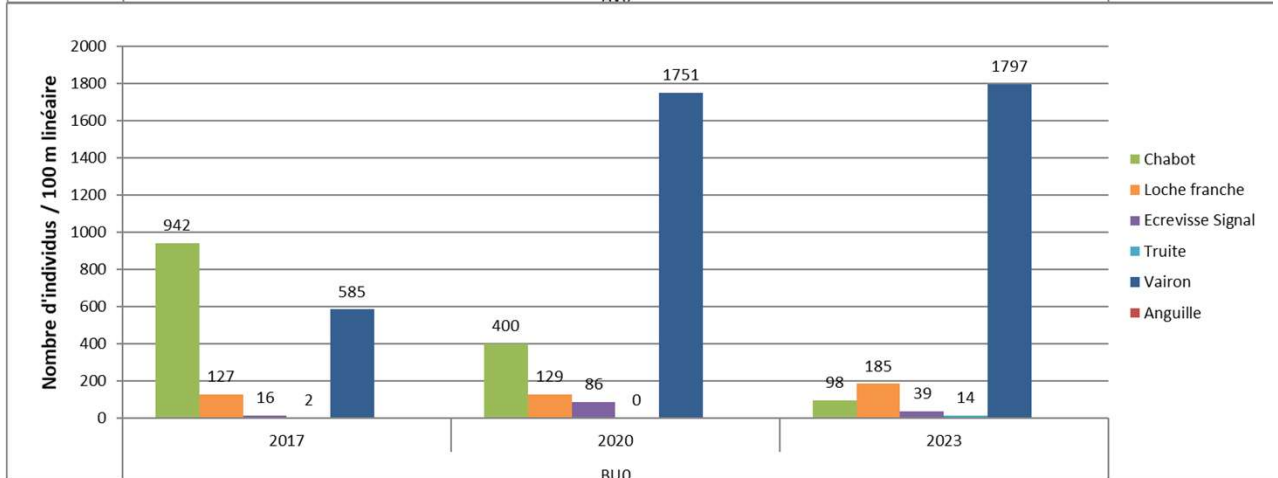
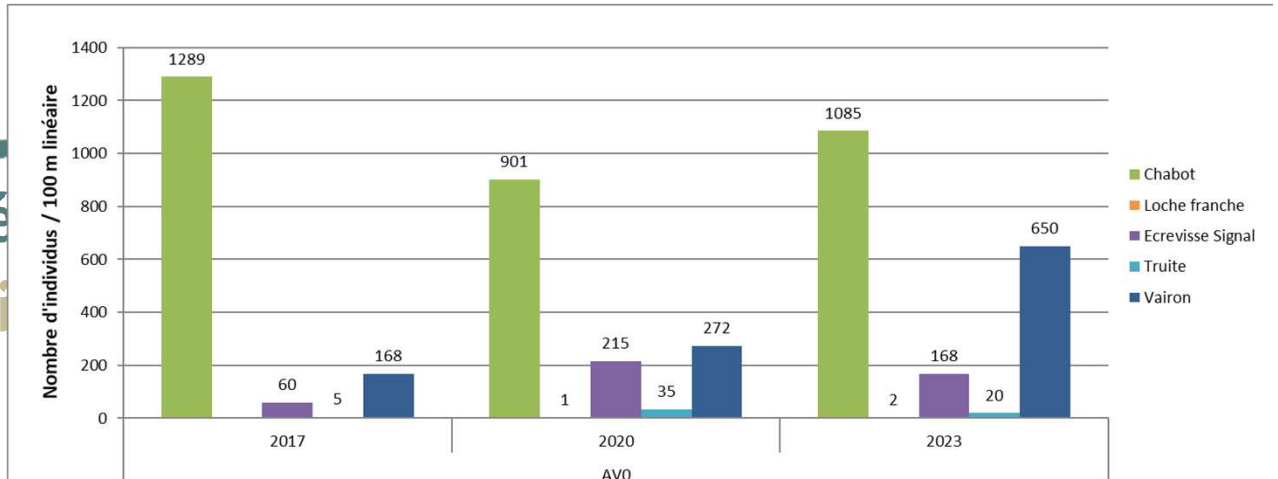
– Buège amont :

moins 75% entre 2020 et 2023,
moins 90% entre 2017 et 2023

– Buège aval : pas de capture en 2023 (ni en 2022 dans la station RCS)

Augmentation ou colonisation significative d'espèces tolérantes

Vairon Loche Ecrevisse





Gorges
de l'Hérault

Mise à jour du DOCOB



Mise à jour du DOCOB

Evaluation en 2020 :

- nécessité de mettre à jour le DOCOB, en particulier :
 - mettre à jour le **diagnostic écologique** à la lumière des études complémentaires réalisées (état de conservation, priorisation des enjeux) et des connaissances nouvelles acquises (ex: Pins de Salzmann).
 - Mettre à jour le diagnostic **socio-économique**, notamment au regard de l'évolution des pratiques, en particulier APN.
 - Mettre à jour le **plan d'actions** au regard de ces évolutions

2024 = souhait de procéder à ces mises à jour
Sous réserve de recruter et renforcer l'équipe



Gorges
de l'Hérault

Merci pour votre attention



L'EUROPE S'ENGAGE
L'OCCITANIE AGIT

